

Focus sur la gestion communale à Roquefort 47310 – octobre 2021

Actualisées et transmises aux élus le 15 octobre 2021

Cette compilation débute en mars 2020 avec 245 bulletins de vote invalidés pour quelques mm puis en septembre 2020 par la décision du tribunal administratif de Bordeaux d'inverser les résultats de vote puis la suspension de la DGS de la commune fin décembre 2020 déclenchant la rédaction d'une enquête administrative pour le conseil de discipline qui devait se tenir en avril 2021 ; il ne s'est pas tenu car de nouvelles élections municipales se sont imposées suite à la démission de 42 – 11 = 31 élus et candidats. La perte des élections d'avril 2021 entraîne le retour de la DGS et de ses pratiques de management des élus et des agents.

Voir aussi le plaidoyer pour le non-retour de la DGS lu lors du conseil d'installation du dimanche 25 avril 2021 et non inséré dans le PV de ce CM.

Conclusions :

Aujourd'hui la situation se répète sur 2 aspects :

5 agents communaux ont été poussés vers la sortie via des harcèlements déjà signalés dans le dossier du conseil de discipline.

17 élus démissionnent vu les conditions d'exercice de leur mandat : mépris – humiliations – non écoute – non informés - A quoi bon s'investir pour le bien public quand celui-ci est bafoué par les élus majoritaires ?

Parmi les 15 questions diverses posées par écrit le lundi 20 septembre 2021 soit 8 jours avant le conseil municipal seules 3 ont été abordées ; les 2 premières questions sont interdites par le maire ; les 10 autres ne sont pas abordées. Ces questions ne sont pas inscrites dans le rapport de présentation car elles auraient dues, selon le maire, être transmises par écrit après l'envoi du rapport de présentation ce qui est fort incohérent. Il y a là une volonté manifeste d'occulter ces questions notamment les 2 premières !

Quels sont les objectifs de ce focus :

Compiler les éléments de compréhension de cette saga municipale à mi-parcours

Dénoncer les atteintes aux personnes et à la démocratie ainsi que les fautes administratives constatées.

Réparer les atteintes aux personnes, à la nature, au bien commun.

Informé la préfecture et autres instances de surveillance sur les dérives municipales

Défendre le bien public et améliorer les services publics

Pacifier durablement les liens entre élus, agents et administrés

Organiser une **démocratie participative** seule capable de réconcilier les électeurs et les élus et donc réduire le taux d'abstention lors des élections.

Eviter de nouvelles élections municipales qui interviendront si le nombre d'élus est inférieur à 13 sur les 42 du départ ; déjà 17 démissions constatées ; 3 ou 4 en préparation ?

Pièces jointes en fin de document :

- A) 15 questions posées au CM du 28 septembre 2021
- B) Questions suivantes pour le CM de décembre 2021.
- C) Copie des courriels échangés avec le conseil municipal
Mémo

A venir 10 jours après le CM du 28 septembre soit avant le 8 octobre :

- D) Liste des questions posées au CM du 28 septembre 2021 et réponses écrites par le bureau municipal.
- E) PV du CM du 28 septembre 2021

Pour bien comprendre, ne pas oublier et tirer profit collectif de ces antériorités :

- F) Résultats des élections municipales de 2020 – 2021 et 2014 et revue de presse.

Conclusions sur ces 2 élections

Contacts

A) 15 questions au Conseil Municipal du 28 septembre 2021

1°) j'ai signé en tant que Maire de notre commune un **contrat de travail** pour madame Perusat.

Un premier salaire a été payé.

Pourquoi la commune ne règle pas le solde des salaires lié à ce contrat ?

Je tiens à ce que tous les agents municipaux soient respectés ainsi que ma signature.

2°) **Que se passe-t-il à la mairie de Roquefort ?**

Le départ de Sylvie

La maltraitance d'Isabelle

La démission de Laurent Castendet,

Le départ d'Eric largement placardisé depuis 4 mois

Le départ de Sabine....

A qui le tour ?

3°) Nous nous interrogeons sur l'avancée du **programme environnemental** de la nouvelle municipalité, sujet on ne peut plus criant d'actualité, notamment sur la prévention du risque inondations récurrentes dont la commune souffre depuis 2008, sur l'artificialisation forcée des sols et la non-végétalisation de notre territoire dans un contexte de réchauffement climatique.

63 arbres plantés en décembre 2020 ont été arrachés début avril 2021 : Pourquoi ?

Quels sont les projets municipaux sur la plantation d'arbres et de haies éléments indispensables, scientifiquement prouvés, à la lutte contre les changements climatiques et leurs conséquences néfastes sur nos vies ?

4°) quand la nouvelle zinguerie des 2 absides de **notre église** sera-t-elle mise en place ?

Ce chantier à 10 ans de retard : les murs de ce bâtiment communal sont imbibés d'eau qui détériore les plâtres et boiseries intérieurs.

5°) la protection contre les **inondations** de notre ruisseau Labourdasse sont en panne.

Que fait la municipalité pour éviter la remontée des eaux usées dans les maisons dès lors que le boîtier électrique de la pompe n'est pas hors d'eau ?

6°) cet été ce fut le **désert culturel** dans notre commune.

Quel est le programme culturel dans notre commune qui a financé l'espace Arlabosse (1 600 000€) conçu pour organiser des expressions culturelles qui font tant défaut en milieu rural car concentrés en zone urbaine ?

7°) les **fractures numériques** sont patentes dans notre commune ; l'arrivée de la fibre doit participer à la résolution d'une partie des problèmes ! Quels sont les projets municipaux pour palier à ces fractures ?

8°) des **conflits de voisinage** répétitifs surviennent dans le lotissement Bourdelerotte ; que fait la commune pour apaiser les liens sociaux voire les positiver ?

9°) **L'enquête publique** sur l'extension du dépôt de bouteilles de gaz à Brax à côté de la déchetterie adoptée sans explication sur les conséquences environnementales que l'activité de cette entreprise représente. Le commissaire enquêteur a écrit que la délibération sur ce point a été adoptée à l'unanimité ce qui est faux : merci de rétablir officiellement le résultat du vote.

10°) L'achat de la maison Mazariol ne nous semble plus judicieux.

En effet il semble que l'évolution du **trafic automobile** sur la route départementale 656 devrait évoluer à la baisse, dès que l'échangeur autoroutier sera mis en service (voir l'écho 2). De plus les transports doux explosent et remettent en question l'automobile. Enfin voulons-nous que notre bourg soit un transit routier ou un lieu de bien vivre ? Nous exprimons ici notre choix en proposant l'extension de la zone 30 actuelle au-delà de la rue des Cerisiers,

sur la rue du Fon du Bois à urbaniser, sur la rue du 19 mars 1962 et partout où nous voulons privilégier les transports doux et où cela est possible.

Enfin la commune prévoit de financer cet achat en augmentant sa dette déjà la plus importante de toutes les communes rurales de l'agglomération (voir l'écho1).

Quels sont les intentions de la municipalité en termes d'impôts communaux sachant que déjà l'AGGLO les augmente de 1% sur le bâti ?

11°) où en est le projet de suppression de la **zone accentogène** au lieu-dit Falmont et son corollaire : la modification de la traversée du bourg sur la RD656 dite route d'Agen puis de Nérac ?

12°) Nous demandons plus de transparence dans la gestion de l'information de la commune ainsi que l'abandon de toute forme de censure notamment via les **pertes de documents** déjà signalées en conseil municipal du 22 juin 2021. Comment sont archivés les documents papier et informatique ?

13°) **Notre commune redevient sale !**

Certes le Placié est toujours bien léché quoique la présence d'organismes allergisants, pollen et acarien, sous les platanes ne semble pas inquiéter la municipalité. Le cheminement vers la crèche le long de la RD est abandonné tout comme le parc Arlabosse le long du parking de l'Intermarché : pas de poubelles ni privées ni publiques

Le samedi 18 septembre 2021 c'est la journée mondiale du nettoyage de notre planète : rien sur notre commune ; pourquoi ?

Quand et comment serons nettoyées puis entretenues ces 2 zones entre autres ?

14°) La **porosité des territoires** urbains est un élément important dans un projet urbanistique : quelles sont les positions de la municipalité sur les équipements qui génèrent cette porosité ?

Passage Placié Bisounours le long de la maison Turchi

Passage dans le jardin de la maison Mazariol

Prolongement de la promenade des poètes au Passage d'Agen vers l'Etrier Agenais

.....

15°) 100 **parkings publics** à construire : quels sont les projets communaux ?

Rue du Sarthe

Allée Bel Air

RD 656 en face de la boulangerie

Devant les maisons Turchi et Mazariol

.....

Ne pourrait-on pas envisager une négociation avec Intermarché pour une rétrocession de places de parking, celui-ci est rarement rempli à 100% et en outre cela réduirait l'artificialisation des sols déjà importante dans le centre bourg.

Des réponses écrites et orales sont demandées

Une parution sur le site municipal des questions et des réponses générera une **participation citoyenne** toujours positive : **la censure et l'omerta sont des cancers de la vie publique.**

B) Copie des courriels échangés avec le conseil municipal:

L'ordonnement est du plus récent au plus ancien

Courrier de démissions collectives :

<zanardoalain@gmail.com>

mar. 28 sept.

À Cédric, commune, Thérèse, sebastien, Monique, Jean, patrice, Jean-louis, as.mouchot.roquefort47, Teulet, Laure, Johan, GINCHELOT, Jean, FONTAINE, jacques, Jean

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Voici en pièce jointe la démission de Samuel.
Nous n'avons pas su collectivement le retenir.
La commune perd un nouveau conseiller et donc s'appauvrit.
8 autres conseillers démissionnent et Jacques nous rejoint.
Au total 17 conseillers municipaux démissionnent en moins de 6 mois de mandat. Nous devons nous interroger sur ce fait et peut être préciser le rôle des 42 candidats conseillers.
La démocratie est atteinte.
La population doit être informée et une rencontre avec les services préfectoraux s'impose.
Mettons cela dans les questions diverses du conseil municipal de mardi 28 septembre 2021.
Salutations

<zanardoalain@gmail.com>

mer. 22 sept.

À patrice, UNIS, Florence, s.femandy, Cédric, Thérèse, Teulet, sebastien, as.mouchot.roquefort47, Jean-louis, GINCHELOT, Jean, clairefournier, Jean

Message aux élus au conseil municipal de Roquefort 47310,

Les 15 questions et leurs réponses doivent paraître dans le rapport de présentation du CM du 28 septembre 2021.

Nous étudierons ce rapport samedi 25 septembre lors de la réunion de notre groupe extramunicipal.

Cette préparation des Démocrates 2.0 du CM pourrait être suivie par une rencontre commune et extramunicipale salle Baqué lundi 27 septembre si possible à 18h.

Un document intermédiaire sera adressé aux 19 élus dimanche 26 avec la liste de nos invités à la réunion du lundi 27.

Nos objectifs sont :

- 1) la bonne tenue du CM
- 2) le transfert de notre projet communal
- 3) la résolution des problèmes identifiés.
- 4) la démocratisation de la gestion communale.

Dans l'attente du rapport de présentation avant samedi 25 et du pv du conseil du 10 juillet veuillez, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, recevoir l'assurance de notre volonté de plus de démocratie participative apaisée.

MEMO :

Cette réunion de lundi n'a pas eu lieu et aucune réponse écrite ne nous est parvenue avant le CM.

Le rapport de présentation du CM du 28 ne contient pas les 15 questions

Le PV du CM du 10 juillet n'est toujours pas sur le site municipal : 3 mois de retard !

patrice fournier

mar. 21 sept.

À moi, UNIS, flogirardey@gmail.com, s.femandy@gmail.com, cewimo@outlook.com

Monsieur ZANARDO,

Je vous propose que nous nous rencontrions, en Mairie, avant le conseil municipal du 28 septembre, afin de faire le point et de répondre à vos 15 questions, à moins que vous ne préfériez des réponses par écrit, qui seront envoyées à l'ensemble des élus.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, venir accompagné de vos colistiers élus.

Dans l'attente de votre décision.

Patrice FOURNIER

Convocation Conseil Municipal du 28 septembre 2021

Béatrice BOTTERO

jeu. 23 sept.

À as.mouchot.roquefort47, CHARPENTIER, Claudine, Claudine, DI-GIOVANNI, FOURNIER, GINCHELOT, Jean, Jean-Louis, Jean-Louis, Johan, MOUCHOT, mvilanova, Nathalie, Nathalie, NOIROT, Patrice, RAZAC, Sébastien, Therese, Thérèse, moi, BOSSUET, Florence, s.femandy, Béatrice

Madame, Monsieur,

Monsieur le maire de Roquefort, Patrice FOURNIER vous invite au conseil municipal du mardi 28 septembre 2021 à 18h30 à l'Espace Arlabosse.

Vous trouverez ci-joint :

- La convocation,
- Le rapport de présentation des délibérations prévues,
- Le PV de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2021.

Je vous remercie de pouvoir me confirmer votre présence avant lundi midi prochain.

Fwd: 15 questions pour le conseil municipal du 28 septembre 2021

alain zanardo <zanardoalain@gmail.com>

lun. 20 sept.

À commune, as.mouchot.roquefort47, CHARPENTIER, Claudine, Claudine, DI-GIOVANNI, FOURNIER, GINCHELOT, Jean, Jean-Louis, Jean-Louis, Johan, MOUCHOT, Monique, Nathalie, Nathalie, NOIROT, Patrice, RAZAC, Sébastien, Therese, Thérèse, moi, BOSSUET, Florence, s.femandy

Message aux élus du conseil municipal de la commune de Roquefort,

Veillez trouver ci joint les 15 questions que nous poserons lors du conseil de mardi 28 septembre 2021. Nous restons à votre disposition pour les expliciter dans l'attente d'un échange constructif pour un projet communal ambitieux, responsable et respectueux de l'environnement.

Salutations collégiales

Préparation Conseil Municipal du mardi 28 septembre 2021

Béatrice BOTTERO

lun. 13 sept.

À as.mouchot.roquefort47, CHARPENTIER, Claudine, Claudine, DI-GIOVANNI, FOURNIER, GINCHELOT, Jean, Jean-Louis, Jean-Louis, Johan, MOUCHOT, mvilanova, Nathalie, Nathalie, NOIROT, Patrice, RAZAC, Sébastien, Therese, Thérèse, moi, BOSSUET, Florence, s.femandy, Béatrice

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la préparation du conseil municipal du mardi 28 septembre 2021, les élus auront à débattre sur des sujets importants liés notamment à l'Agglomération d'Agen et sur le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Ainsi, afin que chacun d'entre vous puisse avoir une lecture de ces documents avant cette date, nous les joignons en amont du Conseil Municipal pour avoir vos retours et ainsi mieux répondre à vos questions lors de la séance du 28 septembre.

Vous trouverez donc :

- Le règlement intérieur du Conseil municipal,
- Les nouveaux statuts de l'Agglomération d'Agen,
- Un point sur les données de Roquefort/Agglo,
- Informations synthétiques sur les compétences Agglo qui évoluent.

N'hésitez pas à revenir vers nous avec des questions afin de pouvoir préparer en amont les réponses.

Mémo :

La défense incendie figure dans les nouvelles compétences de l'AGGLO donc l'étude votée en CM pour 25 000€ est inutile : quelle gabegie !

A venir 10 jours après le CM du 28 septembre soit avant le 8 octobre 2021 :

C) Liste des questions posées au CM du 28 septembre 2021 (en noir)

Réponses écrites par le bureau municipal (en rouge).

Réponses des Démocrates 2.0 aux réponses du groupe majoritaires (en vert)

Ce mode de communication par questions réponses écrites semble nécessaire car les commissions et les CM sont inopérants : pas d'ordre du jour pas de compte rendu pas d'échanges réels car entachés de règlement de comptes permanents et de dialogues bornés.

Seules 3 questions sur 15 ont été autorisées au CM du 28 septembre ; de plus les 2 premières sont déclarées interdites. Elles témoignent des dysfonctionnements graves au sein des 18 postes d'agents municipaux. Ces dysfonctionnements sont dénoncés dans l'enquête administrative support du conseil de discipline : ils sont toujours omniprésents et incontrôlés par le bureau municipal et cautionnés par 3 de ses membres. Ils ont été dénoncés par écrits et en lecture au conseil d'installation du 25 avril.

Omerta 1 : Ces 2 écrits et lectures ne figurent pas dans le PV du CI du 25 avril 2021 malgré notre demande d'insertion in extenso

Questions :

1°) j'ai signé en tant que Maire de notre commune un **contrat de travail** pour madame Perusat.

Un premier salaire a été payé.

Pourquoi la commune ne règle pas le solde des salaires lié à ce contrat ?

Je tiens à ce que tous les agents municipaux soient respectés ainsi que ma signature.

Le règlement de cette erreur représente quelques centaines d'€.

C'est pour nous le casus belli n°1 : on ne transige pas avec le droit du travail.

Les 15 conseillers majoritaires sont complices de ce méfait que la raison et le bon sens condamnent car il s'agit de maltraitance caractérisé humainement et syndicalement condamnables.

2°) **Que se passe-t-il à la mairie de Roquefort ?**

Le départ de Sylvie

La maltraitance d'Isabelle

La démission de Laurent Castendet,

Le départ d'Eric largement placardisé depuis 4 mois

Le départ de Sabine....

A qui le tour ?

Voici au moins 4 cas de maltraitance organisés par la DGS et cautionnés par les 15 élus solidaires

Pour Sabine son départ est lié à la non titularisation. Pourquoi ?

Le poste placardisé pendant 2 ans montre que le service administratif communal peut fonctionner avec un poste de moins ; nous l'avons prouvé du 23 décembre 2020 au 25 avril 2021 durée de la suspension de la DGS.

3°) Nous nous interrogeons sur l'avancée du **programme environnemental** de la nouvelle municipalité, sujet on ne peut plus criant d'actualité, notamment sur la prévention du risque inondations récurrentes dont la commune souffre depuis 2008, sur l'artificialisation forcée des sols et la non-végétalisation de notre territoire dans un contexte de réchauffement climatique.

63 arbres plantés en décembre 2020 ont été arrachés début avril 2021 : Pourquoi ?

Quels sont les projets municipaux sur la plantation d'arbres et de haies éléments indispensables, scientifiquement prouvés, à la lutte contre les changements climatiques et leurs conséquences néfastes sur nos vies ?

Pour régler ce problème nous devons planter 120 arbres lors du Téléthon du 4 décembre 2021 et créer une micro forêt de 500 m² entre les 2 terrains de foot sur le pentu qui ne serait plus faucardé par l'AGGLO et laissé

s'ensauvager donc sans entretien, sans intervention donc sans coût sauf un arrosage 3 fois par an pendant 3 ans via le canon à eau de l'arrosage des terrains de foot.

La commune d'Astaffort nous précède dans ce projet :

<https://www.ladepeche.fr/2021/07/22/creation-dune-foret-participative-a-astaffort-9686299.php>

Création d'une forêt participative à Astaffort



- L'ensemble des partenaires réunis sur le site de la prochaine forêt

[Environnement](#), [Astaffort](#), [Société](#) Publié le 22/07/2021 à 05:11 , mis à jour à 05:17

C'est à Astaffort, que va naître ce projet participatif et éducatif pour la nature et le climat !

La création d'une mini-forêt.

Début des plantations à l'automne.

L'école publique d'Astaffort, le club CPN (Connaître et Protéger la Nature) "le coin des Ecureuils" et l'IME du Domaine de Lapeyre ont répondu à un appel à projet lancé par la branche Aquitaine de l'association Mini Big Forest en juin 2021. Et l'équipe participante d'être aux anges. "Nous sommes très heureux d'avoir été sélectionnés pour planter la première forêt Miyawaki en Lot- et- Garonne."

Ce projet sera donc entièrement financé par Mini Big Forest et la plantation se fera à l'automne 2021 sur un terrain municipal de la commune d'Astaffort. Il permettra la mise en place de nombreuses activités favorisant le lien social et l'éducation à l'environnement tout en contribuant positivement à la problématique climat auquel nous faisons face. Réalisé en étroite collaboration avec la mairie d'Astaffort plus de 250 enfants et adultes seront directement impliqués.

Une action citoyenne

L'idée de planter une mini-forêt selon la méthode Miyawaki est née d'une rencontre entre Elsa Petitberghien (Educatrice Spécialisée et Membre active du Collectif Citoyens pour le Climat 47) et Claire Cardron (Enseignante et Créatrice du club "le coin des Ecureuil"). Toutes les deux portées par l'envie de mettre en place des actions citoyennes et éducatives en faveur de la biodiversité et du [climat.et](https://www.climat.fr) de préciser : "Le modèle Miyawaki nous a tout de suite conquis par son originalité, son efficacité, son accessibilité et surtout pour l'ensemble des projets pouvant être créés pour et avec les citoyens locaux." C'est en se rapprochant de différentes organisations françaises qui proposent cette technique que les deux jeunes femmes ont pris connaissance d'un appel à projet lancé par l'Association Mini Big Forest qui a récemment créé sa branche Aquitaine. "Pour répondre à cet appel nous nous sommes rapprochés de l'école d'Astaffort, voisine du terrain laissé à disposition du Club CPN par la communauté d'Astaffort. Stéphanie Binet, enseignante, coordonnera les différentes interventions."

Souhaitant favoriser l'inclusion, elles ont aussi contacté l'IME du Domaine de Lapeyre situé à Layrac qui a répondu positivement. Emily Brulé, monitrice de l'atelier "Art et Jardin" se chargera de coordonner les différentes interventions.

Un terrain mis à disposition par la mairie

Pour la réalisation de ce projet la mairie d'Astaffort va mettre à disposition un terrain communal, qui se situe dans le lotissement de Tuine, dont 200 m² seront utilisés pour créer cette mini-forêt. La commune financera la clôture de cet espace, ainsi que l'arrosage si nécessaire. Elle prévoit d'y installer une table de pique-nique pour inciter les citoyens à investir ce lieu et pour faciliter la mise en place des activités d'éducation à l'environnement portées par les différents intervenants du projet.

Au bout de trois ans, la forêt, devenue autonome, ne nécessite plus d'intervention humaine. En vingt ans, elle aura l'aspect d'une forêt naturelle centenaire.

Le coût d'un tel projet, 75€ du mètre carré, soit un montant de 15000€, qui sera financé par des subventions provenant la Région Nouvelle-Aquitaine, la Fondation GoodPlanet, Mme Gambournac a demandé qu'un dossier soit déposé auprès du conseil départemental.

Les plantations seront assurées par les enfants des écoles d'Astaffort, par l'IME de Layrac, sous contrôle de l'association MiniBigForest.

L'association MiniBigForest accompagne le projet dans son encadrement, sa mise en œuvre et la recherche de subventions et mécènes pour le financer.

Contact ; aquitaine@minibigforest.com ; De notre correspondant

Sommes-nous capable de mettre un mouchoir sur nos égos et de participer pour deux bonnes causes : la lutte contre les maladies orphelines et contre les changements climatiques ?

Ces 2 causes sont étroitement liées car il faut guérir nos Amis fragilisés dans un environnement préservé nécessaire à leurs guérisons physique et morale.

La méthode utilisée à Roquefort à un coût nul pour la commune en terme financier mais nécessite un investissement des élus, des bénévoles et des administrés. Il s'agit de creuser 120 trous de 30x30x30cm, de prélever dans la nature, dans les jardins de petits arbres sélectionnés par un groupe d'experts et de les répartir judicieusement sur le pentu. La contention de l'herbe autour des arbres se fait par épandage des 100 m³ annuels de tonte des 2 terrains sur une épaisseur de 20cm à maintenir durant 3 ans.

Les osiers étaient légion dans notre territoire, un champ d'osier est encore en activité à Layrac le long du Gers rive droite. Ils se plantent à la Sainte Catherine où tout prend racine avec des branches fraîchement coupées de 1cm de diamètre et de 1m de long. Elles sont enfoncées dans les trous préparés sur 50 cm via un avant trou fait à la barre à mine.

Tous trous de plantation sont rempli d'un mélange d'un tiers de crottin un tiers de bois raméal fragmenté ou biofibre et un tiers de terre de taupinières : ces 3 ingrédients sont disponibles sur place : à vos brouettes !

Il en faut à 60 litres la brouette et 120 trous de 30 x 30 x 30 = 3240L soit 54 brouettes.

Une haie champêtre existait entre ces 2 champs ; elle fut arrachée lors de la mise en place du second terrain de foot.

4°) quand la nouvelle zinguerie des 2 absides de **notre église** sera-t-elle mise en place ?

Ce chantier à 10 ans de retard : les murs de ce bâtiment communal sont imbibés d'eau qui détériore les plâtres et boiseries intérieurs.

Tout semble donc prêt à la réparation de 10 ans d'incurie municipale. Nous sommes quand même suspicieux ! Compte tenu que ce projet nous tient à cœur il sera procrastiné par les Majoritaires !

Nous en reparlons donc au CM de début décembre 2021

NB : ce chantier peut être fait en régi car la zinguerie est la spécialité d'un agent communal qui à zingué l'avant toit du porche de l'église en novembre 2020,

5°) la protection contre les **inondations** de notre ruisseau Labourdasse est en panne.

Que fait la municipalité pour éviter la remontée des eaux usées dans les maisons dès lors que le boitier électrique de la pompe n'est pas hors d'eau ?

Encore une procrastination car ce projet fait partie de nos priorités donc ne sera pas fait !

C'est un projet strictement communal qui nécessite des demandes de subventions : mais que fait la DGS ?

NOTE : La gestion des eaux usées ne concerne pas GEMAPI

Les 10 autres questions posées par écrit n'ont pas été abordées lors du CM du 28 septembre 2021.

D) PV du CM du 28 septembre 2021

E)

F) Résultats des élections municipales de 2020 – 2021 et 2014 et revue de presse.

Élections municipales à Roquefort : [2020](#) et [2014](#)

<https://www.annuaire-mairie.fr/elections-municipales-roquefort-47.html>

Les résultats des élections 2020

Liste conduite par	Elu(es) au conseil municipal	Elu(e) au conseil communautaire
M. Alain ZANARDO	1. M. Alain ZANARDO	
	2. Mme Muriel MICHAUX	
	3. M. Patrice FOURNIER	
M. Jean-Louis CHAU-VAN	1. M. Jean-Louis CHAU-VAN	Oui
	2. Mme Claudine FONTAINE	
	3. M. Yves GINCHELOT	
	4. Mme Thérèse MELLAC	
	5. M. Jackie CHARRIER	
	6. Mme Nathalie TEULET	
	7. M. Didier LARY	
	8. Mme Brigitte AUVILLE	
	9. M. Sébastien DEROUET	
	10. Mme Maggy ROUILLES-PORTET	
	11. M. Jean-Louis BONNEFOY	
	12. Mme Sandrine DELVAL	
	13. M. Jean-Marc VALENTIN	
	14. Mme Colette LETERME	
	15. M. Bernard AUVILLE	
	16. Mme Oumou DIALLO	

Résultats du 1er tour

Liste conduite par	Voix	% inscrits	% exprimés	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
M. Jean-Louis CHAU-VAN	320	19,68	68,81	16	1
M. Alain ZANARDO	145	8,91	31,18	3	0
		Nombre	% Inscrits	% Votants	

Inscrits	1 626		
Abstentions	886	54,49	
Votants	740	45,51	
Blancs	18	1,11	2,43
Nuls	257	15,81	34,73
Exprimés	465	28,60	62,84

Les résultats des élections 2014

Liste conduite par	Elu(es) au conseil municipal	Elu(e) au conseil communautaire
M. Jacky MOTTA (LDIV)	1. M. Jacky MOTTA	
	2. Mme Joëlle CONTIN	
M. Patrice FOURNIER (LDIV)	1. M. Patrice FOURNIER	
	2. Mme Virginie BETHUNE	
M. Jean-Pierre PIN (LDVD)	1. M. Jean-Pierre PIN	Oui
	2. Mme Béatrice GIRO	
	3. M. Yves GINCHELOT	
	4. Mme Gaëlle LAPOUJADE	
	5. M. Jean-Louis CHAU-VAN	
	6. Mme Florence SEURIN	
	7. M. Loïc FIOR	
	8. Mme Marie-Françoise UTGE	
	9. M. Michel PEDELOUP	
	10. Mme Marilyn MARTINEZ	
	11. M. Claude FROISSART	
	12. Mme Claudine FONTAINE	
	13. M. David DELSOL	
	14. Mme Nicole BATUT	
	15. M. Julien PEBERAY	

Résultats du 1er tour

Liste conduite par	Voix	% inscrits	% exprimés	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
M. Jacky MOTTA (LDIV)	217	14,90	21,52	2	0
M. Patrice FOURNIER LDIV	259	17,78	25,69	2	0
M. Jean-Pierre PIN (LDVD)	532	36,53	52,77	15	1

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 456		
Abstentions	427	29,33	
Votants	1 029	70,67	
Blancs ou nuls	21	1,44	2,04
Exprimés	1 008	69,23	97,96

Résultats élections municipales 2020 : Roquefort (47310)

<https://www.la-croix.com/elections/resultats-municipales/lot-et-garonne-47/roquefort-47310>

CONTINUONS D'AGIR POUR ROQUEFORT

Tête de liste : M. Jean-Louis CHAU-VAN 68,81% (320 voix)

Démocratie et Écologie pour Roquefort

Tête de liste : M. Alain ZANARDO 31,18% (145 voix)

Suffrages :

		1 626 Inscrits
Abstentions	54,49%	(886,00 inscrits)
Votants	45,51%	(740,00 inscrits)
Blancs	1,11%	(18,00 inscrits)
Nuls	15,81%	(257,00 inscrits)
Exprimes	28,60%	(465,00 inscrits)

Municipales 2020 : Fournier et Chau Van font cause commune pour Roquefort

<https://www.ladepeche.fr/2021/04/13/fournier-et-chau-van-font-cause-commune-pour-roquefort-9484709.php>

Municipales 2020, Roquefort, Lot-et-Garonne Publié le 13/04/2021 à 05:08 , mis à jour à 10:30

Certes rythmée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, la vie n'a pas été calme, non plus, sur le plan politique à Roquefort.

À l'issue du scrutin de mars 2020, Jean-Louis Chau Van étrenne ses galons de nouveau maire. Temporairement. Six mois plus tard, suite à une décision du tribunal administratif, des bulletins sont finalement validés. Dès lors, Alain Zanardo devient maire et Jean-Louis Chau Van enfle le costume d'opposant.

Mais comme rien ne semble simple, les premiers pas de l'équipe Zanardo sont compliqués. Il ne faut pas attendre bien longtemps pour voir les premières dissensions dans la majorité. Rapidement, cela débouche sur la démission d'une partie des élus. Onze démissions rapidement suivies d'autres concernant des colistiers refusant d'intégrer le conseil municipal. Une situation qui débouche sur l'obligation pour la préfecture de convoquer une nouvelle élection municipale qui se tiendra, donc le dimanche 18 avril, de 8 heures à 18 heures.

Le maire Alain Zanardo sera de la partie. Avec une partie de son équipe actuelle, il repart devant les électeurs pour tenter de sauver sa place.

En face de lui, Patrice Fournier, son ancien colistier, mènera la liste "Unis pour Roquefort".

Durant quelques jours, les discussions ont été bon train. Les anciens colistiers du maire ont été rejoints par l'ancienne opposition menée par Jean-Louis Chau Van. "Je suis un homme de consensus. On s'est écouté. J'ai souhaité rassembler des hommes et des femmes avec des compétences et de l'expérience", explique Patrice Fournier.

Sécurité des enfants

Cette équipe se présente aux suffrages des habitants de Roquefort avec un seul leitmotiv "celui d'être tournés vers l'avenir". D'ailleurs, ne comptez pas sur Patrice Fournier pour évoquer la courte expérience avec Alain Zanardo. "ça ne m'intéresse pas.

Concentrons-nous sur le futur et les chantiers qui nous attendent", ajoute-t-il.

Cette équipe veut s'attacher notamment à convaincre les électeurs en présentant un programme ambitieux. "Il serait par exemple déraisonnable de tourner le dos à l'agglomération d'Agen", enchaîne la tête de liste. Il veut avec ses colistiers également s'attacher à des projets importants "notamment au niveau de la sécurité des enfants". "Il y a urgence à créer des arrêts de bus", précise-t-il. Pour les candidats, Roquefort ne doit pas manquer les prochaines échéances. La liste "Unis pour Roquefort" veut aussi agir avec les "différents acteurs du territoire, notamment les artisans, commerçants et autres forces vives".

Patrice Fournier veut également agir pour "l'accompagnement des personnes les plus vulnérables et redonner une certaine vie à la commune".

« Unis pour Roquefort »

Patrice Fournier (entrepreneur BTP, 70 ans, retraité) ; Nathalie Teulet (opératrice tiers payant, 51 ans) ; Jean-Louis Chau-Van (militaire, 68 ans, retraité) ; Thérèse Mellac (infirmière, 71 ans, retraitée) ; Sébastien Mouchot (agent de maîtrise fibre optique, 37 ans) ; Claudine Fontaine (secrétaire en assurances, 72 ans, retraitée) ; Jean-Louis Noirôt (cadre EDF, 70 ans, retraité) ; Anne-Sophie Mouchot (employée de banque, 32 ans) ; Johan Charpentier (ingénieur informaticien, 34 ans) ; Monique Villanova (infirmière puéricultrice, 70 ans, retraitée) ; Jean-Louis Bonnefoy (animateur d'équipe, 58 ans) ; Laure Di-Giovanni (comptable, 33 ans) ; Yves Ginchelot (cadre EDF, 65 ans, retraité) ; Claire Fournier (commerciale, 65 ans, retraitée) ; Jean Razac (géotechnicien, 77 ans, retraité) ; Marie-Christine Pérotto (infirmière, 65 ans, retraitée) ; Mathieu Beaufrère (entrepreneur, 34 ans) ; Oumou Diallo (aide à domicile, 53 ans) ; Sébastien Derouet (cadre Pôle Emploi, 50 ans) ; Sandrine Delval (décoratrice d'intérieur, 47 ans) ; Jean-Marc Valentin (micro-entrepreneur, 52 ans).

Christophe Cibola

Roquefort : le nouveau conseil installé, Patrice Fournier élu maire

<https://www.ladepeche.fr/2021/04/26/le-nouveau-conseil-installe-patrice-fournier-elu-maire-9510639.php>

Municipales 2020, Roquefort, Politique Publié le 26/04/2021 à 10:20 , mis à jour à 11:55

Hier dimanche, à 10 heures, le conseil municipal de Roquefort s'est réuni à l'Espace Arlabosse (route du Stade). À l'ordre du jour : élection du maire, détermination du nombre d'adjoints, et élection des adjoints. Ce conseil fait suite au scrutin de la semaine dernière qui a vu la liste conduite par Patrice Fournier l'emporter par 53,13 % des suffrages contre celle d'Alain Zanardo qui a donc dû rendre son écharpe tricolore. **853 électeurs s'étaient déplacés aux urnes**, ce qui a représenté un taux de participation de 54,1 %, soit une légère hausse par rapport aux précédentes élections de mars 2020. 50 voix d'écart ont permis à l'ancien colistier démissionnaire d'Alain Zanardo, en l'occurrence Patrice Fournier qui s'est allié avec Jean-Louis Chau Van, de l'emporter dimanche dernier avec 425 voix (la liste d'Alain Zanardo ayant récolté 375 bulletins, soit 46,88 % des suffrages). Ce conseil a débuté par un mot du maire sortant Alain Zanardo qui a posé un certain nombre de problématiques sur la table, dont celle du poste de DGS (Directeur général des services). Les 19 membres qui composent le conseil municipal ont, sous le regard des assesseurs des deux camps, voté pour élire le nouveau maire. Patrice Fournier a, sans surprise, été élu à la majorité en recueillant quinze voix en sa faveur. L'écharpe tricolore lui a donc été remise, et ce dernier a pris la présidence du conseil municipal, et ce jusqu'à la fin de celui-ci. Il en a outre profité pour tendre la main à l'équipe d'Alain Zanardo afin d'apaiser les tensions, et de travailler ensemble dans l'intérêt de la commune et des administrés. "Je vais d'ailleurs dès demain me rapprocher des maires des communes voisines, du département, et de l'Agglomération d'Agen afin de continuer à développer la rive gauche" relate Patrice Fournier. Le conseil s'est poursuivi par l'élection des adjoints qui sont : Jean-Louis Chau-Van, Nathalie Teulet, Sébastien Mouchot, Thérèse Mellac et Jean-Louis Noirot. Patrice Fournier a conclu la séance en rappelant le rôle d'un élu local, évoquant notamment ses missions et ses devoirs.
Corresp. Jérôme Lacoste

Conclusions sur ces 2 élections :

Cet article est erroné car si 853 électeurs se sont déplacés aux urnes en avril 2021 et si 740 l'ont fait en mars 2020 ce sont **113 électeurs qui sont venus en plus en 2021**.

Pourquoi une telle augmentation de la participation ?

Parce que le banc et l'arrière banc de nos opposants dont plusieurs handicapés ont été menés aux urnes....

Ce 113 est à comparer aux 50 voix de différences et aux 50 bulletins blancs ou nuls

Retrouvez ci-dessous nos travaux sur la vie de notre commune et les moyens d'y participer.

Les Démocrates 2.0

Contactez nous :

- ✓ Blog : <https://democratesroquefort47.wordpress.com/>
- ✓ Facebook : les démocrates 2.0
- ✓ Courriels : democrates2.0@laposte.net - zanardoalain@gmail.com
- ✓ Tél : 06 76 71 84 37

Mémo :

L'adresse de notre blog a été effacée de notre participation au journal municipal l'Echo Roquefortais n°3 distribué le 13 octobre 2021. Museler l'opposition est permanente pour les équipes Fournier – Chau Van !